



HAL
open science

L'enseignement du groupe nominal et de la construction de la référence Descriptions pour l'enseignement du français et d'autres langues

Marie-Laure Elalouf, Anne Trévisé

► To cite this version:

Marie-Laure Elalouf, Anne Trévisé. L'enseignement du groupe nominal et de la construction de la référence Descriptions pour l'enseignement du français et d'autres langues. Le groupe nominal et la construction de la référence, approches linguistiques et didactiques, A paraître. halshs-03915726

HAL Id: halshs-03915726

<https://shs.hal.science/halshs-03915726>

Submitted on 29 Dec 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Marie-Laure Elalouf
Université de Cergy-Pontoise
MoDyCo - UMR 7114

Anne Trévisse
Université de Paris Ouest-Nanterre La Défense
MoDyCo - UMR 7114¹

L'enseignement du groupe nominal et de la construction de la référence Descriptions pour l'enseignement du français et d'autres langues

Dans l'activité langagière, construction du groupe nominal et construction de la référence vont de pair. Mais dans les descriptions grammaticales courantes, elles sont rarement mises en relation. Il en résulte un certain nombre d'impasses pour l'enseignement des langues.

Nous présenterons d'abord les limites d'une approche strictement combinatoire du groupe ou syntagme nominal (dorénavant GN ou SN) en français pour l'apprentissage d'autres langues. Nous montrerons au contraire que l'interprétation référentielle du groupe nominal dépend étroitement de phénomènes relevant de l'énoncé ou du texte et qu'inversement, certains phénomènes qui affectent spécifiquement le groupe nominal affectent l'ensemble de l'énoncé. Nous étudierons ensuite la façon dont la construction de la référence est généralement abordée et les difficultés soulevées par les termes polysémiques d'*actualisation*, de *détermination* et d'*extension*. Enfin, nous nous interrogerons sur les modèles les mieux à même de rendre compte de cette solidarité entre groupe nominal et construction de la référence.

1. Les limites d'une approche strictement combinatoire du groupe nominal en français pour l'apprentissage d'autres langues

1. 1. Le groupe nominal et la prédication : son rôle dans la structure actancielle

Le groupe nominal peut se définir d'un **point de vue externe**, si l'on considère les constructions dans lesquelles il peut entrer, ou d'un **point de vue interne**, si l'on envisage de quoi il est constitué (Riegel *et al.* : 147).

Le point de vue externe fait appel à la notion de valence verbale et aux configurations syntaxiques qu'elle impose, mises en évidence par la commutation avec un pronom. Dans les langues que nous étudions (français, anglais, italien, espagnol, allemand, russe et latin), les fonctions assurées par le groupe nominal sont comparables, mais les constructions peuvent différer :

Fr. : Dire quelque chose à quelqu'un

¹ Avec la contribution de Catherine Camugli Gallardo (Université de Paris Ouest-Nanterre La Défense-IGM-Paris Est Marne la Vallée) pour l'italien et de David Macias Barres (Équipe d'accueil 369 – Études Romanes Université de Nanterre Paris Ouest-Nanterre La Défense) pour l'espagnol.

Angl. : To tell someone something/something to someone

It. : Dire qualcosa a qualcuno

Lat. : Dicere aliquod alicui

Ces variations n'affectent pas la construction référentielle. En revanche, la question se pose pour les syntagmes qui peuvent assurer une fonction nominale sans pour autant être des groupes nominaux : mots appartenant à une autre classe grammaticale, groupes infinitif ou participe, subordonnées. Y a-t-il des régularités ou la répartition dans chaque langue est-elle spécifique ? Les grammaires scolaires du français sont muettes sur ce point qui est source de difficultés pour l'apprentissage d'autres langues. L'identification des fonctions reste l'objectif principal de la grammaire du français langue première. Sont occultées les différences d'interprétation entre un GN et un autre syntagme assumant la même fonction que le GN sans en avoir les propriétés sémantico-référentielles, bien qu'elles soient essentielles pour comprendre des nuances ou les exprimer :

Fr. : J'aime peindre ('j'aime faire de la peinture'), j'aime la peinture ('j'aime l'expression picturale, qu'elle soit effectuée par moi ou par autrui')

It. : mi piace dipingere ('j'aime faire de la peinture'), / mi piace la pittura ('j'aime l'expression picturale, qu'elle soit effectuée par moi ou par autrui')

Esp. : Me gusta pintar / me gusta la pintura (l'activité et le résultat)

Angl. : I like painting (ambiguïté possible, NB : I like art serait interprété tendanciellement comme référant à l'expression picturale).

1. 2. Le groupe nominal et la détermination : ses constituants en français

Lorsque le GN est abordé d'un **point de vue interne**, la doxa veut qu'en français le groupe nominal soit constitué d'un déterminant et d'un nom et qu'il puisse recevoir un ou plusieurs modificateurs. La grammaire scolaire oppose ainsi le GN minimal (déterminant + nom) et le GN étendu, et elle propose des règles de réécriture syntagmatique :

GN → Dét + N + (GAdj) + (GPrép) + (Proposition relative ou conjonctive).

Cette description qui présente le groupe nominal comme une concaténation de mots ou syntagmes appartenant à différentes classes grammaticales révèle ses limites, même pour le français :

- le déterminant n'apparaît pas dans certaines constructions, figées ou au contraire productives : *contre vents et marées* mais aussi *par erreur/ mégarde/ surprise*, etc. ;
- l'absence de déterminant n'empêche pas la présence de modificateurs : *Paris, capitale de la France* (le nom en apposition, *capitale*, est suivi syntagme prépositionnel) ;
- l'interprétation autonymique impose l'absence de déterminant : « *Dans* » est une préposition ;
- certains déterminants se combinent et d'autres non : ex. *ces quelques fleurs/ *ces des fleurs* ;
- des constructions fonctionnent comme des déterminants sans en avoir les propriétés morphosyntaxiques : *un kilo de pommes* ;

- des constructions fonctionnent comme des GN alors qu'elles n'ont pas de tête nominale : *donne-moi ces deux crayons, le bleu et le rouge* ;
- le statut de l'adjectif substantivé reste incertain : est-ce un phénomène lexical (le mot changerait de classe grammaticale) ou syntactico-sémantique (une configuration syntaxique imposerait à l'adjectif une interprétation substantive) ?
- les modificateurs ne se cumulent pas selon les mêmes règles : *la population française active/ la population active de la France* ;
- l'interprétation varie selon la place de certains modificateurs : *un sacré jour/ un jour sacré* ;
- certains termes fonctionnent comme déterminant ou adjectif, selon leur place : *différentes questions/ des questions différentes*.

Abordée comme une combinatoire de mots relevant de différentes classes préalablement constituées, la construction du groupe nominal pose de redoutables problèmes pour l'apprentissage d'autres langues :

- le déterminant, présenté comme un constituant essentiel du GN minimal peut être régulièrement absent :
 - o *Angl. freedom, All. Freiheit* (la liberté) ;
 - o *Angl. bread and butter* (le/ du pain et le/ du beurre) ;
- le déterminant peut être absent en français dans certaines constructions et présent dans d'autres langues :
 - o *Esp. El miercoles voy a la playa*. ('mercredi, je vais à la plage' et non pas avec un sens itératif 'le mercredi, je vais à la plage') ;
 - o *Angl. He is a pianist/as a pianist...* (il est pianiste/ en tant que pianiste...)
- dans une construction donnée, un type de déterminant est attendu en français, un autre dans d'autres langues :
 - o *Esp. Se puso il vestido ; It. : Si mise il vertito* ('elle a mis sa robe' et non 'elle a mis (*Se puso/ Si mise*)/ la robe' (*il vestido/ il vertito*) ;
 - o *Angl. He put his hand up* (*il a levé la main*) ;
- l'ordre des modificateurs peut être différent :
 - o *It. la pubblica istruzione* (l'éducation nationale) ;
- les classes de mots susceptibles de fonctionner comme déterminant ou comme modificateur ne sont pas exactement identiques et ne se répartissent pas de la même façon : par exemple le nom épithète (*un vêtement sport*) est productif seulement dans certains genres de discours en français, alors qu'il est très courant en anglais.

Si l'on compare terme à terme les groupes nominaux de différentes langues, sans faire intervenir la construction référentielle, on multiplie les listes de cas particuliers et d'exceptions, comme le montreront les articles de **Danièle Flament-Boistrancourt** et d'**Anne Trévisé**. Ce qui est vrai en synchronie l'est aussi en diachronie : l'article de **Jean-Christophe O'Brien** l'illustre, en décrivant des évolutions sur le long terme, entre le latin, langue sans article, mais non dépourvue de déterminants dénommés autrement, et le français.

² Sont en caractères gras les noms des auteurs qui ont contribué à ce numéro et le titre des articles ainsi annoncés.

1. 3. L'interdépendance entre l'organisation du groupe nominal et celle de l'énoncé pour la construction de la référence

Il ne suffit pas de décrire les constituants du groupe nominal pour rendre compte de son interprétation. Celle-ci dépend de phénomènes qui le dépassent, au premier rang desquels se trouve la construction de l'énoncé. Les deux premières parties du discours décrites par Platon et Aristote - *onoma* et *rhèma* - se fondent sur une analyse logique de la proposition, dont le point de départ est l'*onoma* - le nom, mais aussi ce dont on parle, le thème – ce dernier appelant le *rhèma* – verbe ou prédicat. Selon qu'ils sont en position de thème ou de rhème, les groupes nominaux ne se construisent ni ne s'interprètent pas toujours de façon identique.

Le point de départ d'un énoncé dépend de ce qui précède dans la progression textuelle, ou de ce qui préexiste dans l'esprit des interlocuteurs : de là vient l'affinité du thème avec des groupes nominaux à référent déjà déterminé. Dans une langue sans article comme le russe, c'est l'ordre des mots qui permet ce calcul :

Student – tut

Th Rh

'L'**étudiant** (bien déterminé, connu) est ici'

Tut – student

Th Rh

'Ici est/ se trouve **un étudiant** (indéterminé, inconnu, un parmi d'autres)' (Sakhno, 2007 :19)

En français, l'affinité entre la position thématique et les expressions référentielles définies est sensible, la langue courante ayant recours aux présentatifs dans les autres cas (*l'étudiant est ici/ il y a un étudiant ici*). Bernard Combettes note d'ailleurs que l'introduction d'un référent nouveau en position thématique est un fait relativement récent dans l'histoire de la langue, et relève de certains genres d'écrits autorisant des ruptures thématiques entre propositions pour assurer une cohésion au niveau macrostructurel :

Ung grant abus fut semé au peuple car une commune voix fu, qui s'esleva [...]

(Une grande illusion fut semée parmi le peuple, car il y eut une voix unanime qui s'éleva) » (Combettes, 2007 : 88).

Un groupe nominal en position rhématique peut ne pas fonctionner comme une expression référentielle. On le vérifie notamment pour l'attribut du sujet et les prédications secondes.

Fr. Il est étudiant/ Pierre Dupont, (un) étudiant de première année, a été renversé par une voiture.

Angl. He's a student. Peter Smith, a first-year student, was run over by a car.

*Esp. El acceso al despacho del Ministro **no es delito** (expression prédicative : l'accès au bureau du ministre n'est pas un acte criminel).*

El acceso al despacho del Ministro no es un delito (expression référentielle : l'accès au bureau du ministre ne constitue pas un crime)³

Les grammaires scolaires du français présentent généralement l'apposition comme une expansion du nom, au même titre que les modificateurs du nom, alors que les propriétés syntaxiques de l'apposition l'en distinguent :

- antéposition du groupe apposé à un groupe nominal sujet :
 - o *Étonné, Pierre sursauta.*
 - o *Étonné, il sursauta.*
- apposition à un terme n'acceptant pas de modifieur :
 - o *Pierre, étonné, sursauta.*
 - o *Étonné, il sursauta.*
 - o *J'ai appelé Pierre qui, étonné, sursauta.*

Cette équivalence participe de confusions entre *caractériser*, *catégoriser* et *prédiquer* qui brouillent la construction de la référence dans les exercices scolaires, comme le montre l'article de **Caroline Masseron**. Reprendre une information donnée par une expression prédicative n'est pas la même chose en effet que mettre sur le même plan expression référentielle et prédicative. On opposera :

- *Pierre a été capturé. [...] Le prisonnier souffre de l'isolement.* (expression référentielle, anaphorique de *Pierre*)
 - *Pierre a été fait prisonnier.* (expression prédicative)
- Et les langues varient sur ce point.

Au niveau de l'enchaînement des énoncés dans le texte, le choix des expressions référentielles relève d'une problématique de la cohésion : comment est introduit un référent nouveau, comment la continuité référentielle est-elle maintenue ? Comment les désignations reprennent-elles des informations connues et en intègrent-elles de nouvelles ?

D'un genre de discours à l'autre, d'une langue à l'autre, on note des constantes, mais aussi des variations liées notamment aux progressions thématiques, au nombre d'actants en jeu, aux possibilités de désambiguïsation, à la plus ou moins grande densité de l'information (Weinrich, 1989).

Dans de nombreux cas, c'est à la fois l'énoncé et le genre de discours qui doivent être mis à contribution pour interpréter le groupe nominal. Ainsi, la référence générique n'a pas de marques spécifiques dans les langues étudiées ici. Absence de déterminant, déterminant indéfini ou défini se rencontrent, avec des interprétations différentes, mais ne confèrent à l'énoncé un caractère générique que si le mode et le temps du verbe actualisent le procès tout en le rendant omnitemporel. Le genre de discours oriente aussi l'interprétation de ces énoncés, qui sont d'autant plus aisément compris qu'ils sont présents dans l'interdiscours : proverbes, codes, textes scientifiques, etc.

³ Exemple cité par Dolorès Ligato et Béatrice Salazar (*Grammaire de l'espagnol courant*. Paris, Masson, 1993, p. 44.

Fr. Pierre qui roule n'amasse pas mousse. L'eau bout à cent degrés. Un chien enragé est dangereux.

Au total, si la construction de la référence est généralement l'apanage du groupe nominal, au point que, dans les grammaires scolaires, elle soit restreinte aux seuls déterminants, elle ne saurait s'y limiter. On notera d'ailleurs que certaines catégories affectent à la fois le GN et l'ensemble de l'énoncé : le genre (dans les seuls cas où un adjectif attribut ou une forme adjectivale du participe se trouve dans le groupe verbal), le nombre (avec des marques spécifiques au nom et au verbe), la négation qui peut être marquée à la fois sur le groupe nominal et groupe verbal (***Pas un client n'est venu***).

2. La polysémie des termes employés pour décrire la construction de la référence

2. 1. Les embarras de la tradition grammaticale

La description du groupe nominal comme une combinaison de constituants appartenant à différentes classes et ayant chacun une fonction unique est confortée par une conception dichotomique des relations entre la pensée et la langue, et par une représentation de l'activité langagière qui serait une mise en discours de concepts enregistrés sans déterminant, à l'instar des noms dans le dictionnaire. Pourtant, cette description se heurte à des difficultés qui vont susciter des distinctions terminologiques en même temps que des confusions.

La *Grammaire générale et raisonnée* de Port Royal (1660) classe les articles indéfinis (*un, une, des*) et définis (*le, la, les*) en opposant les cas où l'identité de ce qui est désigné par le nom est imprécise et ceux pour lesquels cette identité est connue. Mais deux difficultés apparaissent : comment rendre compte de l'absence d'article et des emplois génériques du défini ?

- 1) L'absence d'article exprime une signification fort confuse « Il a fait un festin *de Roy* » ou déterminée par le contexte (« Louis XIV est *roy* ») ;
- 2) L'article défini peut exprimer « l'espèce dans toute son étendue » (Le *roy* ne dépend pas de ses sujets » = « Les *roys* ne dépendent pas de leurs sujets ») ;
- 3) Il peut exprimer aussi un ou plusieurs singuliers déterminés par les circonstances de celui qui parle ou du discours » « Le *roy* a fait la paix », c'est-à-dire Louis XIV – c'est ce que nous appelons la notoriété. (Fabre, 1998).

L'absence d'article est décrite dans le premier cas comme affectant la **signification** du nom et non sa **référence**. La caractérisation « fort confuse » illustre l'embarras des grammairiens devant une construction où le nom fonctionne dans un groupe prépositionnel comme l'équivalent d'un adjectif (*un festin royal*) alors que le nom sans article dans une autre construction, *Louis XIV est roy*, est **déterminé** : le terme est introduit et il est repris à propos de l'article défini. La diversité des valeurs de cet article oblige en effet à jouer sur la polysémie même de **défini** en glosant ce terme par les concepts philosophiques d'*espèce* et d'*étendue*, pour rendre compte de la référence générique et par le verbe *déterminer* pour distinguer l'autre fonctionnement de l'article défini, qui repose sur la notoriété et la connaissance partagée.

Ainsi s'installe durablement, dans la tradition scolaire de l'enseignement grammatical, une conception de la relation entre le linguistique et l'extralinguistique :

- elle est affaire d'*expression*, au sens de rendre visible par un signe ce qui est déjà là, et non de *référence*, c'est-à-dire de mise en relation d'un segment de discours avec ce qu'il désigne ;
- elle concerne des unités, catégorisables en classes grammaticales, non des syntagmes ;
- elle est calquée sur la description logique du concept, qui peut-être défini en compréhension ou en extension (*étendue* chez les grammairiens de Port-Royal), sans que l'on sache toujours s'il s'agit de l'ensemble des « objets du monde » auquel un mot est applicable ou appliqué (Wilmet, 2003) ;
- elle occulte le rôle de l'énonciateur et la négociation de la référence avec le destinataire du message (ce sont le contexte ou les circonstances qui *déterminent* dans la *Grammaire générale et raisonnée*).

La leçon de *Port Royal* se lit encore dans des grammaires universitaires du XX^e siècle :

L'article, en français, est le déterminant spécifique du substantif dans tous les cas où l'emploi d'un adjectif possessif ou démonstratif ne se justifie pas par une raison de sens ou de style. [...] Si l'on compare les quatre phrases :

Le bœuf est un ruminant.

C'est le bœuf qui j'ai vendu hier à la foire.

C'est un bœuf qui s'est écarté de son troupeau.

Inscrivez au menu du bœuf en daube.

on voit que les articles ont essentiellement pour rôle d'indiquer avec quelle *extension* (espèce, individu) on représente la notion de bœuf, sous quel degré de *précision* (défini, indéfini), elle est conçue ; sous quelle *forme* (nombrable, massive) on l'évoque. (Wagner et Pinchon, 1962 : 89).

Parallèlement, pour lever les difficultés soulevées par cette conception, s'implante la notion sémantique de *détermination*, qui, elle, n'est pas attachée à un morphème mais concerne le syntagme nominal, avec ou sans déterminant, et parfois plus largement la phrase. Le métaterme devient rapidement très polysémique comme le signalent les auteurs de la *Grammaire d'aujourd'hui* :

Dans un sens étroit, communément admis aujourd'hui, la détermination désigne le mode d'introduction d'un nom dans le discours par un morphème qui le précède obligatoirement, le déterminant. Il peut s'agir d'un article, d'un adjectif démonstratif, possessif ou indéfini, ou de diverses combinaisons de certains d'entre eux.

Cette notion restrictive entre toutefois en concurrence avec trois autres acceptions – aux limites assez floues – que l'on rencontre encore dans le contexte de la grammaire traditionnelle ; les divers chevauchements catégoriels qu'elles sont susceptibles d'entraîner font que l'on a tendance à éviter d'y recourir.

Ainsi il est possible de dire qu'un nom est « plus ou moins déterminé » : dans *le / ce / mon chien est dans le jardin*, *chien* peut être considéré comme parfaitement déterminé, alors que dans *le / un chien est quadrupède*, *chien* ne désigne pas un individu en particulier, il est totalement indéterminé. [...]

Il est possible également de décrire divers composants du syntagme nominal comme responsables d'une détermination. C'est le cas des adjectifs qualificatifs, des noms compléments, ou des propositions relatives. Dans *le chien noir et blanc / du voisin / que vous m'avez donné*, les constituants postnominiaux peuvent être considérés comme participant à la détermination du nom *chien*. [...]

Et enfin, on peut, dans un sens très large, parler de détermination à propos de la plupart des éléments ayant pour fonction de modifier ou de compléter un élément quelconque considéré comme une constante. Ainsi, dans *demain nous partirons en voiture*, l'adverbe *demain* assume une relation de détermination à l'égard de la phrase tout entière et le syntagme

prépositionnel *en voiture*, une relation de détermination à l'égard du verbe *partirons*. (Arrivé, Gadet, Galmiche, 1984 : 219)

L'article sur *L'enseignement/ apprentissage des déterminants en français langue première* reviendra sur la concurrence entre une définition étroite et large de la détermination, comprise ou non en termes de processus ou de résultat.

2. 2. L'actualisation : une alternative ?

Si la relation entre le linguistique et l'extralinguistique n'est pas expression mais mise en relation, comment rendre compte du fait qu'elle soit rendue possible par certaines propriétés du segment linguistique utilisé et que, selon les contextes, des interprétations différentes soient observées ? Dans leur article - *L'épithète, un ajout superfétatoire ? Catherine Camugli et Carole Tisset*, répondent à cette question en proposant de reprendre la distinction entre référence virtuelle et référence actuelle. Rappelons ce qu'écrivait Jean-Claude Milner (1989 : 336 :

Soit un atome syntaxique ; pour plus de commodité un atome syntaxique de type Nom : *table*. La première remarque qui s'impose, c'est qu'il n'est pas un atome pour la référence. L'atome référentiel, c'est le groupe nominal, qui est usuellement une molécule syntaxique. Une fois encore, le théma de l'articulation s'applique : les propriétés des atomes concourent aux propriétés référentielles de la molécule. Dès lors, il faut admettre que les atomes ont des propriétés référentielles *in posse* qui ne s'accomplissent que dans la combinaison moléculaire. Ces propriétés référentielles *in posse*, ou **référence virtuelle**, nous proposons que ce soit justement cela qui constitue la signification lexicale.

Ainsi, *table*, en tant qu'atome syntaxique, ne peut référer à aucun objet du monde ; seule peut référer une molécule du type *la petite table*. Si la relation de référence est accomplie, elle a deux termes : le terme linguistique et l'objet du monde. Le premier a les propriétés de **référence actuelle** qui lui permettent de référer à un objet du monde ; le second a les propriétés matérielles qui lui permettent d'être le référent du terme linguistique. [...] On peut alors considérer que les propriétés pertinentes de l'atome *table* fonctionnent comme autant de conditions que doit remplir un objet du monde quelconque pour pouvoir être éventuellement désigné par une molécule dont *table* serait une partie. Il est commode de résumer la situation en usant du **couple virtuel/ actuel** ; l'atome *table* a des propriétés qui, en virtualité, conditionnent la possibilité d'une référence actuelle entre la molécule dont *table* est une partie et un objet possible du monde (souligné par nous).

Cette démonstration vaut aussi bien pour *cette table de cuisine, la table de 9 ou faire table rase*. Elle emprunte au vocabulaire de la physique l'image des atomes s'agrégeant en molécules et décrit comment les constituants du groupe nominal contribuent à la construction de la référence. L'opposition entre virtuel et actuel est reprise à Bally et l'expression *in posse* à Guillaume qui oppose pour l'étude des modes trois degrés d'accès à l'actualité : *in posse* (le possible), *in fieri* (le probable, le certain), *in esse* (l'actuel)⁴ :

La langue est un système de signes **virtuels** destinés à être **actualisés** dans chaque circonstance, pour l'expression d'une pensée donnée : le fonctionnement de la langue consiste à **transformer le virtuel en actuel** ; tout un ensemble de signes sont affectés à cet usage. (Bally, 1922 : 118, souligné par nous).

⁴ Le propre de la notion de *possible* est d'annuler la capacité d'actualité (= chances d'être) par une capacité égale et contraire (= chances de ne pas être). Le propre de la notion de *probable*, de conférer à la capacité d'actualité une existence positive (= les chances d'être l'emportant sur celles de ne pas être). (Guillaume, 1970 [1929] : 23)

L'actualisation a pour fonction de faire passer la langue dans la parole. (Bally, 1932 : 82).

Pour étudier la langue dans des conditions qui se rapprocheraient le plus possible des conditions réelles de son emploi, il faudrait partir, comme le sujet parlant, de la langue à l'**état virtuel** et accomplir avec lui l'**actualisation (la réalisation) du virtuel** dont elle se compose. (Guillaume, 1970 [1929] : 121, souligné par nous)

Si le couple d'antonymes est identique chez les deux auteurs, une différence est perceptible dans son interprétation. Bally emprunte à la philosophie le sens du terme *actuel* pour désigner ce qui est en acte, effectif, par opposition à ce qui est en puissance, virtuel. Guillaume reprend à son compte cette opposition en lui adjoignant une autre acception : est *actuel* ce qui existe dans le moment présent, pour le sujet parlant, s'il s'agit de se rapprocher le plus possible des conditions réelles de l'activité langagière.

Comme le soulignent Jeanne-Marie Barbéris, Jacques Brès et Paul Siblot (1998, b), le rapprochement avec la définition de Benveniste s'impose :

« L'énonciation est cette mise en fonctionnement de la langue par un acte individuel d'énonciation ». (Benveniste, 1974, [1970] : 80). (...)

Nous entendons le syntagme *fonctionnement de la langue* comme tout droit emprunté à Bally : « Le fonctionnement de la langue consiste à transformer le virtuel en actuel » (Bally, 1922 : 118). Ailleurs, ce sera, dans la même page, le texte de Guillaume qui se dessine comme en surimpression : « Avant l'énonciation, la langue n'est que la **possibilité** de la langue. Après l'énonciation, la langue est **effectuée** en une instance de discours, qui émane d'un locuteur, forme sonore qui atteint un auditeur et qui suscite une autre énonciation en retour » (Benveniste, 1974, [1970] : 80, souligné par nous).

Mais là où Bally voyait une transition du virtuel à l'actuel, Benveniste pose une hétérogénéité radicale entre deux modes de fonctionnement de la langue :

Le sémiotique, qui se caractérise comme une propriété de la langue, le sémantique qui résulte d'une activité du locuteur qui met en action la langue (1974 [1967] : 225).

Dans son article *Détermination nominale ou expressions référentielles (en contexte narratif) ?*, **Caroline Masseron** reprend à son compte cette dichotomie pour interroger un objet d'enseignement au domaine incertain, entre langue et discours. Sarah de Vogüé l'exploite également, dans un autre cadre théorique, pour rendre compte des effets produits par l'antéposition de l'adjectif.

Qu'est-ce que l'actualisation ? On retiendra pour conclure la définition des auteurs de la *Grammaire d'aujourd'hui* qui mettent en relation trois opérations indissociables :

L'**actualisation** est l'opération par laquelle un morphème de la langue passe dans le discours. Cette opération, liée au phénomène général de l'**énonciation**, s'accompagne de la **référenciation** : l'élément linguistique qui, en langue, n'a pas de référent, s'en voit affecter un dans le discours. (Arrivé, Gadet, Galmiche, 1984 : 32)

3. Quelques modèles théoriques articulant construction de la référence et organisation du groupe nominal

Un rapide survol des principales théories linguistiques du XX^{ème} siècle montre que peu de grammairiens posent comme objet d'étude effectif le passage de la langue au

discours, comme le notent Jeanne-Marie Barbéris, Jacques Brès et Paul Siblot (1998, a : 7) :

On sait, avec plus ou moins de pertinence, caractériser les règles linguistiques, de même qu'on a appris à observer les effets de sens en discours. Cependant, aucune théorie linguistique n'est véritablement en mesure de nous éclairer sur les processus qui permettent le transit du premier état au second.

La raison en est sans doute que cette question appelle des recherches pluridisciplinaires, en psychologie, sciences cognitives, anthropologie, praxéologie, etc. Si les auteurs de l'ouvrage *De l'actualisation* (1998, a) s'accordent sur la fécondité du concept, ils jugent nécessaire de dépasser une conception du sens comme représentation et de lui substituer un fonctionnement qui travaille plusieurs niveaux :

- le mot (idéogénèse et morphogénèse chez Guillaume, actualisation praxématique) ;
- la formation de la phrase (*modus/ dictum* chez Bally) ;
- le texte/ discours ;
- l'actualisation poly-organique (voix, mimiques, gestes). (Laffont, 1994)

« La place de l'actualisation, conclut Jacques Brès (1998, c), locale dans les travaux de Bally, devient centrale en praxématique : c'est que, pour celle-ci, il ne s'agit pas d'étudier la transition de la langue à la parole à partir d'une représentation statique de celle-ci, mais de tenter de rendre compte de la production de sens dans sa dynamique opérative.

3. 1. Approches cognitives et énonciatives

Les modèles linguistiques articulant construction de la référence et organisation du groupe nominal sont aussi à rechercher du côté des linguistiques cognitives qui ont pour point commun de substituer à une approche par catégories une approche par fonctions sémantiques. Ainsi Wilmet (2003 : 121) s'inscrit à sa manière dans la postérité de Guillaume en définissant le syntagme nominal comme la séquence ordonnée de mots qui réunit un nom *déterminé* (N) et la totalité de ses *déterminants* (D), certains étant quantifiants, d'autres caractérisants, d'autres assumant les deux fonctions à la fois. La règle de réécriture qu'il propose : $SN \rightarrow N + D$ prend le contrepied de celle héritée des grammaires structurales et génératives.

Dans une filiation théorique différente, mettant au premier plan les fonctions sémantiques et de communicatives du langage, la *Role & Reference grammar* refuse l'autonomie de la syntaxe : elle établit une interface syntaxe/ sémantique et substitue à une analyse en constituants immédiats une structure par « palier de traitement », à chaque palier intervenant des opérateurs. À la structure syntaxique du groupe nominal correspond ainsi trois paliers : qualité, quantité, localisation, marqués par des opérateurs prenant selon les langues différentes formes et relevant de différentes catégories.

Unité sémantique	« palier » syntaxique	« palier » de la grammaire fonctionnelle	Opérateurs de la FG
------------------	-----------------------	---	---------------------

⁵ layer

		(FG)	
Expression référentielle [REF]	Noyau _s	qualité	Adjectifs et noms modificateurs Aspect nominal
REF (+ arguments + Non arguments)	Cœur _s (+ périphérie)	quantité	Nombre Quantification Négation
REF (+ arguments + Non arguments+ SN en position initiale)	SN	localisation	Déictiques Définitude

Van Vallin & La Polla, 1993 : 56)

Exemples :

- palier 1 : *book* ; palier 2 : nombre (singulier) ; palier 3 : définitude par un SN en position initiale *Fred's book*.
- palier 1 : *grand arbre* ; palier 2 : *deux grands arbres* (nombre + quantification ; palier 3 : *ces deux grands arbres* (déictique).

On retrouve ces enchaînements d'opérations dans la Théorie des Opérations Enonciatives d'Antoine Culioli (1990). Dans cette approche, pour décrire et expliquer la détermination nominale, notamment en français ou en anglais, on part du concept de notion lexicale, définie comme ayant des propriétés physico-culturelles qualitatives. Pour la rendre quantifiable, on lui associe une classe d'occurrences, définies comme des exemplaires accessibles de la notion (Gilbert, 1993). On définit aussi comme *occurrence type*, une occurrence qui possède toutes les propriétés de la notion.

On distingue par ailleurs trois catégories de fonctionnement des substantifs, selon les propriétés des notions auxquelles on les rattache :

- le fonctionnement *discret*, quand on peut individuer les occurrences (unités discrètes) et les dénombrer : *pig (a pig, 2 pigs), pen, car, house, book, girl (cochon, crayon, voiture, maison, livre, fille)* ;
- le fonctionnement *compact*, quand aucune forme de découpage n'est possible : *inflation, chemistry, bitterness : inflation, chimie, amertume* ;
- le fonctionnement *dense* - *milk, bread (lait, pain)*, et en anglais *luggage, advice (bagages, conseils)*, catégorie composite qui possède certaines des propriétés du compact, mais où les occurrences ne sont pas individuables. Il s'agit aussi d'indénombrable, et donc de non individuable, comme avec le fonctionnement de type *compact*, mais ici les prélèvements sont possibles par un dénombrer : *a pint of milk, a loaf of bread, a blade of grass, a piece of luggage, a word of advice (une bouteille de lait, une miche de pain, un brin d'herbe, un bagage, un conseil)*.

Ces trois catégories ne sont pas étanches et l'énonciateur peut, par construction, passer de l'une à l'autre. Par exemple, on peut passer du dense au discret - *a beer, two beers (une bière, deux bières)*, ou du discret au compact - *une voiture, ya de la voiture aujourd'hui !*

En anglais, l'absence de déterminant correspond souvent à un renvoi à la notion qui est une opération purement qualitative - *Cleanliness is next to godliness (la propreté est une vertu presque divine), Milk is good for you* (le lait (c')est bon pour toi)*. Ce fonctionnement s'observe aussi avec des noms qui relèvent de la catégorie du

* Exemples repris à Gilbert (1993).

discret quand on veut référer aux propriétés, qualitatives donc, des notions : *he goes to school vs the school was built in 1935 (Il va à l'école vs l'école a été bâtie en 1935)*. Mais en anglais, à la différence du français, on observe aussi, des articles quand on marque l'attribution d'une propriété au sujet : *he is a student/ as a student (il est étudiant/en tant qu'étudiant), he was a prisoner (il était prisonnier)*. Le fonctionnement est alors qualitatif, référant aux propriétés de ce qu'est *be a student*, et non à un *student* spécifique. On peut alors aisément relier ces considérations à la différence entre spécifique et générique, dans ses formes au singulier ou au pluriel : *a student is someone who loves studying (un étudiant est quelqu'un qui aime étudier), students generally love studying (les étudiants aiment en général étudier)*. Par le pluriel, on réfère alors à la notion par l'intermédiaire d'un renvoi à la classe d'occurrences associée à la notion, ce qui suppose une opération d'individuation, puis de totalisation : on fait référence à l'ensemble des occurrences de la notion *student*, et du même coup à la notion elle-même. Avec le singulier, on prend un échantillon, une occurrence quelconque de la notion pour représenter toute la classe d'occurrences et donc la notion. Dans les deux cas, on reste au niveau des propriétés, du qualitatif.

Au contraire, si on réfère à du spécifique, on a alors un repérage par rapport à une situation particulière, et l'occurrence *a student*, est munie de propriétés situationnelles spécifiques : on l'appréhende comme représentant une occurrence particulière, quantitative donc, de la notion considérée.

C'est le concept de *repérage* qui articule le passage à un énoncé, dans une situation d'énonciation donc, situation qui implique le concept de prise en charge par un sujet énonciateur à un moment donné.

La théorie offre les concepts d'*extraction* de la classe d'occurrence (article « indéfini » : on pose l'existence de cette occurrence en l'isolant des autres et en la repérant par rapport à une situation) et de *fléchage* (article « défini » : une fois une première occurrence extraite, on pose une autre occurrence de la même notion).

Tous ces concepts permettent de lier les marqueurs et les opérations sémantico-référentielles, et rendent compte, notamment en anglais, de marqueurs comme *any* ou *some*, mais s'appliquent aussi au domaine verbal, ce qui leur donne une force explicative indéniable pour les différentes langues qui marquent différemment ces opérations invariantes.

Cette théorie a été appliquée à plusieurs reprises dans l'enseignement de l'anglais en France, de façon parcellaire et épisodique (cf. article d'**Anne Trévisse** ici-même).

3. 2. Quelles implications en didactique des langues ?

On peut être d'avis que les apprenants de langues étrangères doivent saisir les différences entre les diverses opérations de référenciation (spécifique, générique, et donc quantitatif ou référence aux propriétés distinctives, opérations qui sont présentes dans toutes les langues) et leur expression par différentes marques suivant les langues. Cette conceptualisation pourrait éviter les simples transferts des liens entre marques et valeurs référentielles propres à leur langue maternelle.

Mais force est de constater que ces approches se heurtent à des résistances de divers ordres. Bernard Combettes (2005 : 10) montre qu'en France, « la conception qui sous-tend l'ensemble des activités de français se caractérise par une très forte autonomie de la syntaxe, qui, avec ses méthodes, ses catégories spécifiques, apparaît comme nettement séparée de autres domaines de l'étude de la langue ». Tout porte à

croire que les vulgarisations des linguistiques structurale et générative ont contribué au maintien presque en l'état de la grammaire de phrase issue de la grammaire traditionnelle, qui se trouvait ainsi confortée aux yeux des praticiens. Les apports des linguistiques du texte et du discours sont restés des adjonctions peu intégrées, ne modifiant en rien la description du système morphosyntaxique. Dans l'apprentissage des langues étrangères, l'accent mis sur la communication conduit au contraire à minimiser les descriptions morphosyntaxiques, mais sans pour autant les interroger. Dans un cas comme dans l'autre, l'immobilisme sur la conception des rapports entre syntaxe, sémantique et pragmatique peut s'expliquer par « l'absence de réflexion, et, par là même de prise de position, sur la façon de concevoir les relations qu'il convient d'établir entre le système de la langue et la textualité ou la discursivité » (Combettes, 2005 : 12).

La démarche à l'œuvre dans le *Glossaire* du groupe *Jan Comenius* consiste à partir de l'activité langagière - en l'occurrence ici des opérations (cognitives) invariants de référence au spécifique au générique, au nombre (*vs* pluriel), etc. - et à proposer une métalangue qui distingue les opérations de référenciation, de construction des valeurs référentielles d'une part, et d'autre part les marques linguistiques dans les différentes langues. L'entreprise est complexe car les traditions linguistiques divergent selon les langues considérées, mais confronter ces approches permet en retour de clarifier les diverses positions théoriques en présence.

Cette métalangue stable et homogène visée, si elle est utilisée pour l'étude des différentes langues, devrait aider à construire chez les élèves des représentations métalinguistiques plus opératoires pour l'apprentissage des langues étrangères ou anciennes. Une telle conceptualisation gagnerait à se mettre en place dès l'école primaire en français langue première, ce qui permettrait non seulement d'aborder la langue première, ici le français, sous un angle plus fonctionnel, mais permettrait aussi à l'enseignant de langue vivante ou ancienne de s'appuyer sur ce début de réflexion pour faire apprendre quelles marques correspondent à quelles opérations de référenciation dans telle ou telle langue, par exemple pour l'emploi des articles. On pourrait alors aussi, au fur et à mesure, revenir sur la langue première par des explicitations contrastives assumées.

Cette démarche suppose que les tâches proposées aux élèves appellent une véritable activité métalinguistique qui permette, dans le domaine du savoir, une approche contrastive raisonnée, le tout devant conduire ensuite à des automatisations en savoir-faire. D'où l'importance de constituer des corpus d'observation permettant une confrontation entre les représentations enseignées et celles construites par les élèves, comme montrent les articles *L'adjectif un ajout superfétatoire ?* et *L'adjectif enseigné, l'adjectif employé*.

Pour conclure : le pari de représentations métalinguistiques stables et homogènes pour l'enseignement/ apprentissage des langues

Une approche par la conscience, la conceptualisation, des phénomènes de rapports entre le linguistique et l'extralinguistique viendra nécessairement se mêler à tout ce que l'apprentissage d'une langue (étrangère) a d'inconscient, d'automatique, d'imitation, selon des synergies encore, largement méconnues. En tout état de cause, il semble vain d'essayer d'occulter les comparaisons entre les langues, le contrastif spontané et non régulé, puisque tout processus d'apprentissage part du connu pour

appréhender l'inconnu.

Si enseignement de la grammaire il y a, il faudrait donc qu'il soit opérationnel en ces termes, tant pour une véritable réflexion sur le fonctionnement du langage et de la langue dite « maternelle » dès le début de l'école primaire que pour l'appréhension à venir des langues dites « étrangères ». Une métalangue stable tout au long de la scolarité, homogène entre les langues abordées, simple et juste en termes de respect des faits de langues, devrait en effet permettre une conceptualisation progressivement complexifiée qui fasse réfléchir aux liens entre langues, signification, énonciation et processus de référenciation. En dehors d'une formation intellectuelle évidente, on peut être de l'avis que cette conceptualisation aiderait à l'apprentissage et à la maîtrise des langues, premières ou secondes.

Bibliographie

- ARRIVÉ, M., GADET, F. GALMICHE, M. (1984). *La grammaire d'aujourd'hui*. Paris : Flammarion.
- BALLY, Ch. (1922). « La pensée et la langue ». *Bulletin de la société linguistique de Paris*, 117-137.
- BALLY, Ch. (1965 [1932]). *Linguistique générale et linguistique française*. Berne : Francke.
- BARBERIS, J.-M., BRES, J., SIBLOT, P. (coord.) (1998, a). *De l'actualisation*. Paris : CNRS éditions.
- BARBERIS, J.-M., BRES, J., SIBLOT, P. (1998, b). « Fécondité et complexité d'un concept », in BARBERIS, J.-M., BRES, J., SIBLOT, P. (coord.) (*De l'actualisation*. Paris : CNRS éditions, 13-47.
- BRES, J., (1998, c). « De Bally à la praxématique », in BARBERIS, J.-M., BRES, J., SIBLOT, P. (coord.) (*De l'actualisation*. Paris : CNRS éditions, 59-79).
- COMBETTES, B. (2005). « Pour une rénovation des contenus en grammaire de phrase : l'apport des approches fonctionnelles », *Pratiques* n°125-6, Metz, 7-24.
- COMBETTES, B. (2007). « L'analyse thème/ rhème dans une perspective diachronique », *Linx* n°55 : Paris X - Nanterre, 75-90.
- CULIOLI, A. (1990). *Pour une linguistique de l'énonciation*. Ophrys. Tomes 1-3.
- FABRE, P. (1998). « L'émergence historique d'une notion », in BARBERIS, J.-M., BRES, J., SIBLOT, P. (coord.) (*De l'actualisation*. Paris : CNRS éditions, 49-58.
- GILBERT, E. (1993). « La théorie des opérations énonciatives d'Antoine Culioli », in *Les Théories de la grammaire anglaise en France*. Paris : Hachette Supérieur, 63-9.
- GUILLAUME, G. (1970, [1929]). *Temps et verbe*. Paris : Champion.
- MILNER, J.-C. (1989). *Introduction à une science du langage*. Paris : Seuil.
- RIEGEL, M., PELLAT, J.-C., RIOUL, R. (1994). *Grammaire méthodique du français*. Paris : PUF.
- SAKHNO, S. (2007). « La thématization dans les langues flexionnelles : le cas du russe », *Linx* n°55 : Paris X - Nanterre, 15-31.
- VAN VALLIN, D. R. Jr., LA POLLA, R. (1993). *Syntax, structure, meaning and function*. Cambridge University Press.
- WAGNER, R. L. & PINCHON, J. (1962). *Grammaire du français classique et moderne*. Paris : Hachette université.
- WEINRICH, H. (1989). *Grammaire textuelle du français*. Paris : Didier/ Hatier.
- WILMET, M. (3^e ed. 2003). *Grammaire critique du français*. Bruxelles : Duculot.